

Domaine Santé

Filière Nutrition et diététique

Méthodologie de recherche 3

1. Caractéristiques du module

Code : S.DI.SO.3003.F.24

Degré d'études : ☒ Bachelor ☐ Master

Année académique : 2024-2025

Année d'études : ☐ 1^{ère} ☐ 2^{ème} ☒ 3^{ème}

Crédits ECTS : 4

Type : ☒ Module obligatoire ☐ Module optionnel obligatoire ☐ Module facultatif
☒ Module dont l'échec définitif entraîne l'exclusion de la filière selon l'art. 32 al. 1 du règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO du 2 juin 2020

Organisation temporelle : ☒ Module sur 1 semestre ☐ Module sur 2 semestres
☒ Semestre d'automne ☐ Semestre de printemps

Langue principale d'enseignement : ☒ Français ☐ Allemand ☐ Anglais

2. Prérequis

☐ Avoir validé le/les modules ☒ Avoir suivi le/les modules **MR1, MR2** ☐ Pas de prérequis ☐ Autres :

3. Compétences, rôles exercés et apprentissages visés

Références :

Conférence spécialisée Santé des Hautes écoles spécialisées suisses. (2021). Compétences relatives aux professions de la santé.
https://www.hes-so.ch/fileadmin/documents/HES-SO/Documents_HES-SO/pdf/sante/competences-professions-sante_fr.pdf
 LPSan et Ordonnance d'application

Rôles majeurs exercés

☒ Rôle d'expert-e ☒ Rôle de leader ☒ Rôle d'apprenant et de formateur-trice
☐ Rôle de communicateur-trice ☐ Rôle de promoteur-trice de la santé ☒ Rôle de professionnel-le
☐ Rôle de collaborateur-trice

Compétences principales

(Le pronom "elles" utilisé tout au long de ce document désigne les personnes ayant terminé leurs études dans une des filières bachelor selon le document « Compétences relatives aux professions de la santé »)

- A5 : Elles initient les interventions basées sur les connaissances scientifiques actuelles et guident des individus ou des groupes de population spécifiques à adapter leur comportement alimentaire à leurs besoins individuels ou aux exigences thérapeutiques.
- D2 : Elles mettent en œuvre des mesures d'assurance qualité et de sécurité dans le domaine la nutrition et de diététique, sur la base de concepts et de procédures existants et contribuent à leur perfectionnement.
- F2 : Elles identifient les besoins en recherche dans le domaine de la nutrition et de la diététique, contribuent à la résolution de questions de recherche et, sur la base de leur expérience clinique, contribuent à la transposition efficace de leurs résultats dans le conseil nutritionnel et la pratique thérapeutique.
- G3 : Elles portent un regard réflexif sur leurs activités professionnelles et sur leur rôle de diététicien dans la pratique professionnelle et interprofessionnelle. Elles les enrichissent en échangeant avec d'autres spécialistes et par des activités ciblées de formation continue.

Objectifs généraux d'apprentissage

- Déterminer les étapes nécessaires à la réalisation d'une étude : méthodologie et étapes du TBSc
- Concevoir un protocole de recherche pour le Travail de Bachelor
- Analyser de manière critique des articles scientifiques avec différents devis d'étude
- Se positionner sur la qualité des articles scientifiques et en tirer des conclusions pour la pratique
- Interpréter les analyses statistiques descriptives et inférentielles simples et comprendre leur usage.

4. Contenus et formes d'enseignement et d'apprentissage

Contenus

- Introduction au travail de bachelor, méthodologie d'une revue de littérature systématique
- Rédaction d'un protocole de recherche
- Recherche de littérature sur les bases de données
- Lecture critique d'articles scientifiques
- Utilisation de grilles d'analyse de la qualité
- Analyses statistiques descriptives dans les articles
- Bases en analyses statistiques inférentielles

Formes d'enseignement et d'apprentissage

- Cours théoriques et activités en présentiel et à distance
- Lecture d'articles scientifiques et exercices (journal-clubs)
- Ateliers pratiques et séminaires
- Travail dirigé

Exigences de fréquentation :

Un taux de présence de 80% est exigé dans ce module. En cas de taux de fréquentation inférieur, l'étudiant-e n'est pas autorisé-e à se présenter à l'examen écrit « Méthodologie de recherche 3 ».

5. Modalités d'évaluation et de validation

L'évaluation du module repose sur :

- A. Un examen écrit sur les statistiques (coef 2)
- B. Travail écrit dirigé : Rédaction du protocole du travail de Bachelor (coef 1)

- Période : période de validation du semestre d'automne – en principe semaine 5

La validation du module (attribution des crédits ECTS) repose sur l'obtention d'une note ECTS suffisante, attribuée sur la base de la moyenne calculée à partir des notes locales obtenues aux points A et B ci-dessus en tenant compte des coefficients indiqués.

Les exigences de fréquentation mentionnées au point 4 doivent être satisfaites.

6. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation

- ☒ Remédiation possible en cas de note Fx au module (entre 3.5 et 3.9) au module ☐ Pas de remédiation
- Si l'examen écrit (A) est insuffisant (note inférieure à 3.95): un nouvel examen sera fait.
 - Si le travail dirigé (B) est insuffisant (note inférieure à 3.95): un complément portant sur les lacunes sera demandé.

La remédiation permet à l'étudiant-e d'obtenir la note E en cas de réussite.

En cas d'échec à la remédiation, l'étudiant obtient la note F et peut répéter le module une seule fois, dès que possible.

Répétition

En cas de répétition du module, les modalités, exigences, conditions de réussite et période font l'objet d'un document écrit signé par l'étudiant-e et le ou la responsable du module, voire le ou la responsable locale de filière. La répétition permet à l'étudiant-e d'obtenir les notes de A à E en cas de réussite ou F en cas d'insuffisance. Dans ce cas, l'échec au module est définitif.

7. Bibliographie principale

Se référer au syllabus

8. Responsable de module

Responsable : Isabelle Carrard

Enseignants : Se référer au syllabus

Descriptif validé le 11.07.2024 par

Pasqualina Riggillo
Responsable de la filière